

## LA GUERCHE LES VIKINGS ET LA BRETAGNE

On a vu successivement, dans le nom de *La Guerche*, abondamment représenté dans le N.-O. de la France, un féminin *querca*, du latin *quercus*, chêne, le breton *gwerc'hez*, vierge, et bien d'autres choses encore. Aujourd'hui, on accepte généralement l'explication qu'a donnée Gamillscheg de ce mot en 1934 (1) : il s'agirait d'une forme romane du francique *werki*, fortification. Sur les anciennes marches de Bretagne, où le toponyme *La Guerche* est courant, ces fortifications seraient celles que les Francs élevèrent pour se protéger des incursions bretonnes. Plus à l'est, dans la Sarthe, la Vienne, la Creuse, etc., les fortifications que désigne ce mot étaient destinées à arrêter les Wisigoths. W. v. Wartburg a fait sienne cette thèse (*Die frankische Sied, in Nordfrankreich im Spiegel der Ortsnamen, Z. für rom. Philo.*, 1939, LXX Band, Heft I, p. 300). L. Weisberger, qui l'adopte aussi, en a fait grand état dans son ouvrage sur *Das Bretonentum nach Raum, Zahl, und Lebenskraft*, Halle, 1940. La dernière édition du classique *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sp.* de Kluge (Berlin, 1957) enregistre cette explication, au mot « *werk* ». En France, G. Souillet a avancé, avec prudence, de nombreux arguments, empruntés à l'histoire, l'archéologie et la toponymie, en faveur de l'idée de Gamillscheg (*Toponymie et histoire. La Guerche et la marche franco-bretonne*, MSHAB, XXIV,

(1) R. G., II, p. 61. Voir les abréviations à la fin de cet article.

p. 25-46). La 3<sup>e</sup> édition de l'*Histoire de Bretagne* de Durtelle de Saint-Sauveur (Rennes-Paris, 1946, I, p. 40, n. 2) signale cette étude. Plus récemment, E. Salin a adopté les mêmes conclusions, avec des réserves toutefois en ce qui concerne les preuves archéologiques avancées par G. Souillet (E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, Paris, 1950, I, p. 380-383). Pareillement, un autre érudit, J.-L. Fleuriot, qui interprète de la même façon ce La Guerche, attire plus particulièrement l'attention sur celui de ces toponymes qui se trouve à Plélo (C.-du-N.), loin à l'ouest de la marche franco-bretonne telle que nous la connaissons, et en tire la conclusion qu'il a existé une sorte d'enclave franque durable en plein territoire breton (*Notices archéol. armor.*, A.B. 1956, p. 135 sq). Toutefois, Jérôme Carcopino, lui, voit dans un des La Guerche (celui qui se trouve près du Bec d'Allier) la fameuse « *Gorgobina Boiorum* » mentionnée par César (*De Bello Gall.*, livre VII, ch. IX). Camille Jullian avait du reste émis cette idée avant lui (*Hist. Gaule*, III, p. 433-4). Mais ces deux derniers savants laissent en réalité de côté tout le problème de La Guerche puisqu'ils ne s'intéressent qu'à une seule des localités de ce nom. On peut donc dire qu'aujourd'hui, c'est l'explication de Gamillscheg qui prévaut.

Cependant, en 1944, a paru dans la revue *Namm och Bygd* (II et III, p. 176-203) une étude en suédois de Fritz Askeberg, intitulée « La Guerche ». L'auteur y soutient que si ce nom est bien germanique, il n'est nullement francique, mais norois. Sa thèse n'a guère eu d'écho, et il n'en est pas fait état dans ceux des travaux cités ci-dessus qui sont postérieurs à 1944.

J'avais terminé le présent article et étais arrivé aux mêmes conclusions que F. Askeberg, sans connaître son travail. Les arguments avancés ici seront donc quelque peu différents des siens. De plus, c'est principalement en fonction de l'histoire de la Bretagne que le problème de La Guerche est envisagé : on verra qu'en Bretagne ce nom soulève différentes questions particulières.

Dans la première partie, on trouvera une critique des arguments de la thèse pro-francique ; dans la seconde, un exposé tendant à montrer que la Guerche est norois, et ne

peut être que norois. Une liste des différents « La Guerche » est jointe à cet article, en addendum.

## I

Les tenants de la thèse pro-francique ont recours à deux sortes d'arguments : ceux que l'on peut appeler intrinsèques, que l'on tire de l'étude du nom et du site, et ceux que l'on peut considérer comme extrinsèques, qui se fondent sur la présence des Francs en Bretagne.

De prime abord, les arguments intrinsèques paraissent séduisants. Phonétiquement, un francique *werki* évoluerait bien en « guerche » ; et c'est un fait, comme le rappelle E. Salin (*op. cit.*, p. 380), en citant le témoignage de Grégoire de Tours, que Francs et Bretons se sont longtemps battus sur les marches de Bretagne. Par ailleurs, de Bourges à Avignon, le pays sous la domination des Wisigoths était contigu au domaine burgonde : voilà qui peut expliquer l'absence du nom Guerche sur cette frontière. Enfin, plusieurs des « Guerche » sont effectivement désignés comme « *castra* » dans les documents anciens, ce qui tend à montrer qu'à l'origine « Guerche » était un établissement militaire.

Si l'on y regarde de plus près, cependant, ces arguments n'apparaissent guère probants. Verki, d'abord, est uniquement une forme reconstituée et F. Askeberg montre, avec de nombreux exemples à l'appui, que l'on attendrait en francique, non pas verki, mais gaverki : or ce nom, qui eût donné en français jaguerche, n'est pas attesté. D'autre part, aucun auteur ancien ne situe expressément de retranchement franc dans les différentes « Guerche ». Mieux encore : le nom même de la Guerche ne figure dans aucun texte ancien antérieur au x<sup>e</sup> siècle. Cela est tout à fait incompréhensible si La Guerche désigne un établissement militaire franc : car si ces noms ont subsisté jusqu'à nous, c'est tout de même avant le x<sup>e</sup> siècle qu'ils ont dû avoir de l'importance. Enfin, les Francs ont laissé des traces diverses de leur occupation et cependant le sol des lieux appelés « La

Guerche » n'a livré aucune trouvaille qui puisse faire rattacher, sur le plan de l'archéologie, « La Guerche » aux guerriers francs.

Les arguments extrinsèques ne sont pas plus concluants. Les textes historiques ne manquent pas, qui font état de l'hostilité entre Bretons et Francs : mais aucun ne parle d'établissement franc dans l'ancienne *Britannia*. Dans le domaine de l'archéologie mérovingienne, S. Reinach a montré que la Bretagne est d'une pauvreté insigne (*Les Francs et la Bretagne armoricaine, Revue archéologique*, 5<sup>e</sup> série, XXVII-XXVIII, p. 251). L'anthropologie ne permet pas davantage de conclure à une colonisation franque quelconque. Dans son travail « *Armoricains et Bretons* » (Rennes, 1951), P.-R. Giot a montré (p. 132) le peu d'importance de l'élément nordique dans la population bretonne : et, naturellement, il ne faut pas oublier que « nordique » n'est pas synonyme de « franc ».

C'est l'onomastique que les partisans de la thèse pro-franque utilisent le plus communément, et c'est pourquoi je m'arrêterai plus longuement sur cet aspect de la question en envisageant, d'abord, l'onomastique francique et, ensuite, la question du germanique et du francique.

En onomastique francique il faut distinguer toponymes et anthroponymes.

Certes, on peut déceler, en toponymie bretonne, certains noms de lieux germaniques et probablement franciques. Quelques-uns, comme Saint-Ouen-des-Alleux (I.-et-V.) trahissent l'influence des coutumes franques. Mais ces noms sont peu nombreux et rarissimes même dans l'ancienne *Britannia* continentale.

La plupart des noms prétendus francs et situés dans cette région n'ont rien de germanique. En voici quelques exemples.

Gamillscheg donne comme francique le nom *cran*, racine de fougère (*RG*, II, p. 108). Le mot apparaît en toponymie hors de Bretagne (Crannes-en-Champagne, près du Mans, Crennes en Mayenne, Crennes, dans l'Orne, qui était Cranna en 730, etc.), mais c'est surtout en Bretagne qu'il est courant. Il y est même extrêmement répandu, soit sous

la forme simple *cran(n)*, soit comme composé (*mescran*, *péncran*), quelquefois au pluriel (*Cranou*, nom d'une forêt du Finistère). De nombreuses hypothèses avaient déjà été proposées pour expliquer ce terme, avant que Gamillscheg s'y soit intéressé. Mais, ici, son explication n'a généralement pas été admise. F. Gourvil a vu récemment dans *cran* « un des rares mots gaulois qui semblent avoir passé dans la langue conquérante » (*Langue et littérature bretonnes*, Paris, 1952, p. 53). C'est à peu près ce que pensait J. Loth (*Chrest. bret.*, p. 121, n. 1). Mais ces opinions sont à reconsidérer en fonction de l'existence de toponymes insulaires qui n'ont jamais été relevés dans les travaux consacrés à ce nom et qui seront produits dans un article ultérieur. L'important, ici, c'est de noter que *cran* n'est nullement germanique.

Même remarque en ce qui concerne le nom *rest*, très répandu en Bretagne, et souvent aussi considéré comme germanique. C'est probablement la raison pour laquelle J.-L. Fleuriot le relève dans le voisinage de Plélo, où se trouve, comme nous l'avons vu, une « Guerche » (*AB*, article cité, p. 134). Lui aussi figure dans plusieurs localités du Cornwall et sera également étudié plus tard.

*Goudelin* est un nom des C.-du-N. que porte une commune du voisinage de Plélo. Ce serait, d'après J.-L. Fleuriot, un toponyme francique : un ancien chef franc aurait donné son nom à la commune en question. Mais, au XI<sup>e</sup> siècle, où le nom de cette commune apparaît pour la première fois, il y a des preuves nombreuses que les Bretons portaient quelquefois un nom francique. Au surplus, il y a une indication indirecte montrant que l'interprétation de J.-L. Fleuriot n'est pas la bonne : car il existe, au pluriel, un lieu-dit « Les Godelins », désignant une partie de la plage d'Étables (C.-du-N.) : on ne comprend pas que pareil anthroponyme soit ainsi devenu nom commun, avec l'article, et au pluriel.

A Goudelin, le même auteur note la présence d'un lieu-dit Montjoie. Il y en a un autre, dans le Morbihan, à Séglien. C'est encore Gamillscheg qui a vu dans ce nom, bien connu en toponymie française, un francique \**mund-*

*gaur* « territoire de protection ». On a généralement considéré l'explication de Gamillscheg comme satisfaisante, en ce qui concerne ce nom Montjoie (cf, en particulier René LOUIS, *Les différents sens et l'étymol. de Montjoie* dans *Actes et mémoires du 1<sup>er</sup> Congrès intern. de toponymie et d'anthrop.*, Paris, 1938, p. 78-84). Mais, outre que ce nom désigne tout autre chose, dans bien des cas, qu'un territoire de protection (par ex. « un tas de pierres indiquant un chemin »), c'est manifestement l'alliance de ces deux mots « mont » et « joie » qui a paru déceler une origine non romane. Or, un toponyme tout semblable existe en Galles : Bryn l(y)wenydd, à Môn, « la colline de la joie ». Le breton connaît aussi Bre Levenez (Brelevenez en 1397, Dom Lobineau, *Preuves*, col. 776), près de Lannion, et ailleurs. En outre, il y a en Cornwall un toponyme français Montjoie. Tout cela donne à penser que ce nom est susceptible d'être expliqué autrement que ne l'a fait Gamillscheg.

Des remarques du même genre pourraient être formulées sur d'autres noms, par ex Lannebert, où J.-L. Fleuriot voit un autre nom francique (*AB*, article cité, p. 136).

En anthroponymie, la question se présente d'une façon quelque peu différente. Quand l'empire romain eut commencé à décliner, en effet, la mode du « nom romain » laissa place à une autre, celle du « nom barbare ». Aussi un nom franc ne signifie-t-il pas que son détenteur soit franc. Le terme « francus » lui-même peut fort bien avoir un autre sens que le sens ethnique que lui attribue J.-L. Fleuriot, en analysant une charte du Cartulaire de Redon (*EC*, VIII, I, p. 164-165), dans laquelle il est question de « XII franci ». J. Loth y avait vu des « hommes libres » (*Emigration bretonne*, p. 222). Dans son analyse de la *RG* de Gamillscheg, L. Renacle fait précisément remarquer que les toponymes Francorchamps et Francval, dans lesquels Gamillscheg avait vu l'ethnique « franc », n'ont pas, en réalité ce sens. Il donne au deuxième de ces noms l'interprétation de « vallée possédant certaines franchises » (*Z. für rom. Phil.*, 1939, LIX Band, p. 320).

Mais l'on peut faire une autre critique à l'endroit des

tenants de la thèse pro-francique : c'est l'équation qu'ils font entre « germanique » et « francique ». A priori, cependant, on est susceptible de trouver aussi bien des anthroponymes que des toponymes germaniques qui ne soient pas franciques. Comment, par exemple, interpréter le nom d'un village de Belle-Isle-en-Mer, Sauzon, autrement que par « Anglais » (Sauz = Saoz, pl. Sauzon, Saozon). A Quemperven (C.-du-N.), un lieu-dit porte le nom de « Fort ar Saozon », « le fort des Anglais ». Dans le Cartulaire de Redon, un « machtiern » du nom d'Alfrit est appelé « tirannum et vere tirannum » (p. 198). Qui était cet important personnage ? Son nom est bien connu en anthroponymie anglaise (vieil anglais Alt-frid). Or, ce nom germanique est très répandu en Bretagne, sous la forme Au(f)fret.

Il est bon de rappeler ici, en conclusion à ce passage consacré à l'onomastique, ce que Godefroy Kurth, dont les travaux sur Clovis et son temps font toujours autorité, notait à propos de l'emploi du nom *Francia*. Lorsque ce nom fut employé pour désigner aussi bien la Neustrie que l'Austrasie, dit-il, il ne s'appliqua pas à la *Britannia*. Et il précise qu'à l'époque de Charlemagne c'est encore avec ce sens que *Francia* figure couramment dans les textes officiels (G. KURTH, *La France et les Francs dans la langue politique du moyen-âge*, dans la *Revue des questions historiques*, 1<sup>er</sup> avril 1895, p. 342).

En résumé : de cette critique des arguments directs ou indirects avancés en faveur de l'origine franque du nom de lieu La Guerche, il n'en est pas de convaincant. Deux faits sont à retenir, toutefois : l'évolution de Wirchia (XI<sup>e</sup> s.) en Guerche parle bien en faveur d'une origine germanique ; et, d'autre part, le fait que certaines « Guerche » comme La Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), de La Guierche, dans l'Allier, ont été, quelquefois jusqu'à une époque toute récente, des châteaux, indique clairement que le nom a, à l'origine, désigné des fortifications construites par des Germains.

## II

Si verki était une forme supposée, et reconstituée, en

francique, par contre, le vx norois atteste virki. Le V initial de ce mot évoluera normalement en français en w-, puis en gw-. La palatalisation de K- en CH- est régulière. Et il est remarquable que les plus anciennes formes de La Guerche ont un -i à l'initiale. La diphtongue -ie de Guierche, forme qui coexiste avec Guerche, est la même que celle que l'on rencontre dans le français vierge (de virgo), à côté de verge (de virga). Quant au sens, F. H. donne « Werk ; Tat ; Arbeit ; Wall, Festung ; Burg ; Stoff, Werkzeug ». Le dictionnaire de R. Cl. donne, en vieil islandais, les significations suivantes : « work, wall, stronghold, castle ». Le vx norois virki peut donc être la forme étrangère d'où est issu Guerche. En fait, c'est la seule explication qui s'impose : c'est ce que je vais montrer, à l'aide d'arguments empruntés à la philologie d'abord, à l'histoire ensuite. Après quoi seront tirées certaines conclusions concernant l'occupation de la Bretagne par les Vikings.

En philologie, sont envisagés en premier lieu les emprunts au vx norois, puis les mots divers attestant la présence des Normands en Bretagne.

En breton, dans un récent article d'*EC* (IX, 2, 1961, p. 552 sq ; p. 559 sq), j'ai eu l'occasion de montrer l'existence de divers emprunts au vx norois. Il en existe aussi dans l'onomastique de la Bretagne. De façon générale, les toponymistes n'admettent pas leur existence, quoique l'on en ait signalé ici et là, presque toujours à tort (on a prétendu que Lamballe et Hennebont, noms bretons s'il en est, étaient norois !). En ce qui concerne la région malouine, G. Saint-M'leux en a relevé quelques-uns (*De la formation des noms de lieux du Poulet*, dans *L'Hermine*, 1905, p. 82-83). Mais J. Loth a refusé de le suivre (*RC*, XXVIII, p. 388-389). Ces noms, cependant, existent. Il est commode ici, comme pour les noms francs, de voir à part les toponymes et les anthroponymes.

Le vx norois *haugr*, colline, mont, tas, qui se retrouve en Normandie (Hogua, Hoga, circ. 1040, aujourd'hui La Hogue, Calvados, dans *AN*, juin 1953, p. 27 ; Hougue, à Jersey ; Hogue, à Aurigny, etc.) est attestée dans « La Hogue d'Aleth », à l'entrée d'Alet, au Moyen Age (A. CHÈ-



VREMONT, *Les mouvements du sol sur les côtes occidentales de la France*, Paris, 1882, p. 195), et aussi dans La Hoguette Paramé, I.-et-V. (avec la désinence française -ette que l'on observe quelquefois dans « La Guerche »), La Hoguette, à Ruca, canton de Matignon (C.-du-N.). « La Motte Houbie », commune de Boisgervilly, à l'ouest de Rennes, en 1427 « La Hobi », *BN*, ms. fr. 22320, fol. 765 est vraisemblablement le même nom que La Hougue Bie, à Jersey (vx norois Högby, de haugr-by, village, ferme) (1).

Le vx norois borg (= all. Burg) est présent dans Godebourg, à Dol, en 1181 Godeborc, *BN*, ms. lat. 5211, et probablement aussi dans Freebors, à Roz-sur-Couesnon (I.-et-V.), *BN*, ms. lat. 5476 fol. 26, du XII<sup>e</sup> s.

Le vx nor. *nes* « Spitze, Vorgebirge » (*FH*) a donné « Le Nez », fort, à Saint-Servan ; « Le Nez », pointe, à Paramé ; Le nez, village, à Saint-Coulomb (I.-et-V.), cf « Le nez » de Jobourg, en Normandie, etc. Dauzat, après Longnon, voyait ici, à tort, l'anglo-saxon *naes* (DAUZAT, *Les noms de lieux*, Paris, 1946, p. 215).

Le vx nor. *boeli*, habitation, ferme, représenté dans la toponymie de Jersey — dont il sera question plus loin — y est encore courant dans le sens de « cour de ferme ». L'explication qu'en a donnée Von Wartburg (*Franz. etym. Wört.*, I, p. 594), récemment reprise par N.C.W. Spence (*A glossary of Jersey French*, Oxford, 1960, p. 59), et d'après laquelle *bel*, à Jersey, remonterait à un germanique \**budil* n'est pas satisfaisante. Le vx nor. *boeli* donne régulièrement *bel*. A noter, en outre, que le type, courant en Ille-et-Vilaine, « Belevant » répond manifestement au toponyme jersiais « Belavant ». Le deuxième élément, toutefois, ne m'apparaît pas clairement. Outre Belevant, très représenté dans le nord de l'Ille-et-Vilaine (quelquefois orthographié Bel Event, comme à Paramé), Beletre, également courant en Ille-et-Vilaine (anciennement Bellestre, à Saint-Servan, en 1513, *BN*, ms. fr. 22320) ainsi que Beles-

(1) « La motte Houbie » comporte deux fermes. L'une d'elles se tient sur le lieu d'un ancien château fortifié. Le fermier actuel a mis à jour des murs très épais. Ces fortifications ne sont sûrement pas dues aux Vikings. Mais le nom, comme la topographie, autorise l'explication donnée ici.

troit (Belestoet, en 1576, Archives L.-A., B 1955), à Quédillac (I.-et-V.) contiennent sans doute le même nom.

Le vx nor. *bol* « Lager, Hof, Wohnung, Landstück », est attesté à Guichen, en bordure de la rivière, dans « Le Boel », « Le Boelle » en 1473, BN, ms. fr. 22318. Ce nom est courant en Normandie et se retrouve à Jersey (« Les Boelles »). Il n'y a donc aucune raison valable de repousser l'explication donnée ici de ce toponyme, et qui a déjà été proposée.

Le vx nor *holr* (adj), « creux », qui entre en composition dans le toponyme Houlgate, abondamment représenté dans la toponymie normande (J. ADIGARD DES GAUTRIES, *Mélanges F. Mossé*, Paris, 1959, p. 16 sq) a donné « La Houlle », à Cancale (« La Houlle », 1516, Arch. nat., G 81. On notera le double *l* du nom).

Le vx nor. *dik(i)*, « Teich, Sumpf ; Deich, Graben, Wasser » (FH) a donné « Le dic ». Le mot est employé dans la région de Dol, où l'on distingue la digue, chaussée de pierres, et dic, levée de pierres qui arrête l'eau et permet de passer (J. ALLENOU, *Hist. féod. des marais de Dol*, Paris, 1917, p. 49, n.). On relève : « Le Dic », Pleurtuit, I.-et-V., « Le Dic », Cherrueix, I.-et-V., « Le Dick », Saint-Servan ; cf, en Normandie « Le Dicq », à Criquetot, Haguédike, etc. ; à Guernesey, « Le Dik ».

Le vx nor. *holmr* « kleine Insel, Anhöhe » (FH) a donné Ormes, à Epiniac (« apud Hulmum manerium », 1325, B.N. 5430 A., fol. 181), Le Homme, à Pleine-Fougères (Hulms, en 1160, Cart. de Montmorel), cf Le Homme, dép. de la Manche, Holmus en 1027 (A.N., janvier 1951, p. 27) et les nombreux « Homme » de Normandie.

Le vx nor. *bekkr*, ruisseau, figure dans « le bec à l'âne », ruisseau, à Cherrueix, et probablement dans « La bêche », ruisseau arrosant Bazouges-la-Pérouse (I.-et-V.). Il faut aussi mentionner ici Bécherel, nom d'une commune d'Ille-et-Vilaine (« Sub castro Becherelli » (1164, B.N., ms. fr. 2231, fol. 122), et lieu-dit à Gaël, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Briac Bequerel est attesté dans l'est du Morbihan. J. Loth, à propos de Bécherel, disait qu'il s'agissait de « tout ce qu'il y a de plus français » (RC, XXVIII, p. 387).

Mais Herman Gröhler classe ce nom parmi les toponymes germaniques, en faisant remarquer qu'il n'est pas clair (*Über Ursprung*, II, p. 273). P. Lebel ne le mentionne pas dans sa thèse (« *Principes et méthodes d'hydronymie française* », Dijon, 1956). Il est à peu près sûr que le nom est vx norois : à Jersey, à côté de l'Etacq, toponyme norois, figure « L'Etacqrel », vraisemblablement diminutif (1). Un autre composé de bekkr est Becanne (plan cadastral de Dol, 1824), Beganne (Morbihan), dont le second élément est Ganne, ancien nom générique de cours d'eau.

Le vx nor. *hafn*, *hofn*, « Hafen » (F.N.), repère 4167 de l'enquête de F. Ters sur la toponymie de la côte du Goelo (Impr. nat., 1955) est devenu Haven, dans Roc'h Haven que l'auteur n'explique pas et qui ne peut signifier que « la roche du port » (l'endroit se trouve effectivement à l'entrée d'un lieu abrité).

Le vx nor. *melr* « a sand hill grown with bent grass » (R. Cl.) est devenu « Les miels » Cancale ; « La mielle, la petite mielle », Saint-Lunaire ; « Les mielles », Saint-Coulomb, Paramé, etc. Le mot appartient à la langue courante sur la côte nord de l'I.-et-V. On l'emploie aussi sur la côte normande et à Jersey.

Le vx nor. *marr*, courant dans la toponymie de la Loire-Atlantique, y a été introduit, selon P. Lebel (*op. cit.*, p. 221) par les Vikings. Il est devenu, comme on sait « mare ». C'est vraisemblablement ce qui s'est passé en I.-et-V. Guilotin de Corson mentionne, dans le N. de l'Ille-et-Vilaine, une « Mare-Normant » ou « Mare-aux-Normands » (*Pouillé*, II, p. 422).

Le vx norois *kriki* « Beuge, Biegung » (F.H.) est devenu « Crique » et « Criche » sur la côte nord-est de l'Ille-et-Vilaine. Le mot désigne une fissure, un sillon dans les sables.

D'autres noms pourraient être relevés : mais ceux qui ont été mentionnés ci-dessus suffisent à montrer que

(1) En outre, Le Hericher (*Hist. et gloss. du normand*, III, p. 8), signale l'emploi, en Normandie, du mot « bequerelle » avec le sens de « femme bavarde ». L'idée est sans doute « qui habille comme un ruisseau ».

l'influence noroise a été nettement plus importante dans l'est de la Bretagne qu'on ne le pense habituellement. Les noms en Bel- évoquent même une tentative de colonisation.

En anthroponymie, les noms norois paraissent moins nombreux. En voici quelques-uns : *Ansgerius*, testis, *Cart. Redon*, p. 286 (vx scand. *Ansgeirr*) ; *Anschetillus*, testis, *ibid.* ; *Giro filius Ansquetilli*, *Cart. de Saint-Serge*, XI<sup>e</sup> s., dans Dom Lobineau, *Preuves*, col. 123 ; *Haimo*, aujourd'hui Hamon, nom très courant, *Cart. Redon*, p. 283. Ce dernier nom est également très connu dans les îles anglo-normandes (GRUCHY, *Settlement of Normandy dans Jersey Soc. in London*, n° 3, p. 24) ; *Rannulfus*, *Cart. Redon*, p. 246, est également bien connu dans ces îles (*ibid.*, p. 23). Mais il est certain que, très rapidement, les Vikings adoptèrent des noms bretons (c'est le cas, par exemple, du chef normand qui, en 1037, possédait l'île de Locoal et s'appelait Gurki) ou bien furent désignés par l'un ou l'autre des trois termes : Normannus, Paganus, Saracenus, dont ils se servaient eux-mêmes.

Les personnes portant ces noms sont assez nombreuses. Voici quelques exemples de leur emploi : Normannus filius Fravoldi, 1084 (*Geslin de Bourgogne*, IV, p. 303) ; Normannus, presbiter, vers 1440, *ibid.*, p. 358 ; Normandus de Fou, 1048, *Cart. Redon*, p. 244 ; voir aussi p. 259, 314, 317. Les Pagani apparaissent ici et là (*Cart. Redon*, p. 239, 246, etc.). Quant aux Saraceni, il faut faire remarquer, à leur endroit, qu'il en est question dans diverses régions de France où l'on sait fort bien que les Maures ne vinrent jamais. En Bretagne, en particulier, il est sûr que dans la majorité des cas, ce sont les Normands qui sont ainsi désignés (voir *La Chanson d'Aquin*, vers 58, 447, etc. ; *Le Roman de Rou*, de Wace, ed. Andresen, Heibronn, 1879, p. 107, v. 1873, etc.). Un « Saracenus » signe une charte vers 1100 qui intéresse le pays nantais (Dom Lobineau, *Preuves*, col. 171). Les noms Normands, Norois et Sarasins se retrouvent pour désigner des lieux divers : « La Normandière » à Cesson, I.-et-V. « medietaria Normanni », XII<sup>e</sup> s., Arch. nat., L 968 ; Les Normands, village, à La Fresnais, I.-et-V. Les Kernormand sont nombreux en Basse-Bretagne. Il est typique que

de nombreuses roches ou plateaux rocheux sur la côte portent le nom de « Normand » (Repères 62, 201, 244, etc., des relevés de toponymie nautique de Basse-Bretagne du Service hydrographique de la Marine). Par ailleurs, à Saint-Servan, près de la Cité d'Alet, existe un « puits aux Sarasins » ; à Saint-Just (I.-et-V.), un Four Sarasin.

On ne sera donc pas étonné du nombre de lieux que les textes ou la tradition — toponymie mise à part — associent aux Vikings. Dans la liste de ces lieux, je me suis efforcé d'être aussi complet que possible en ce qui concerne l'Ille-et-Vilaine (où, par ailleurs, les toponymes La Guerche sont nombreux).

Ces localités sont les suivantes :

Ille-et-Vilaine : Abbaye de Saint-Melaine, à Rennes (REGINON, *Chronique*, ad an, 847 ; *Patr. lat.*, CXXXII, p. 107). Monastère de Saint-Exupère, à Gahard (GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, III, p. 492). Grand-Fougeray (P. BANÉAT, *Le dép. d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1927, p. 588). Chère, anciennement Caer (LA BORDERIE, *Hist. Bret.*, II, p. 179). Iffendic (BANÉAT, *op. cit.*, p. 194). Livré-sur-Changeon (*ibid.*, p. 290). Pleine-Fougères (BANÉAT, *ibid.*, III, p. 163). Redon (*Vita S. Conwoion, Acta OSB, saec IV*, II, 221-222). Alet (*Vie de Saint-Malo*, par BILLI, éd. Plaine et La Borderie, *Bull. et mém. soc. archéol. I.-et-V.*, XVI, 2<sup>e</sup> p., p. 251). Saint-Méen-le-Grand (LA BORDERIE, *Hist. Bret.*, I, p. 423, III, p. 162 sq). Trans (*Annales Flodoard*, éd. Lauer, s. a. 939). Treverien (BANÉAT, IV) ; Dol, prise par les Normands en 944 (LAUER, *Louis IV d'Outremer*, 1900, p. 117 et 285), Cancale (MERLET, *MSHAB*, V, 1<sup>e</sup> p., 1924, p. 26 sq).

Loire-Atlantique : outre Nantes, pillée en 843 et, postérieurement, Indre, détruite en 843 (MABILLON, *Annales sancti Benedicti*, II, 640), Les pays de Mauge, Tiffauge et Herbauge (Dom BOUQUET, VII, 369), Guérande, occupée en 960 (*Chronique Nantes*, éd. Merlet, p. 112).

Côtes-du-Nord : Tréguier et le Trégor (*Vita tertia S. Tuduali*, § 29, dans La Borderie, *Hist. Bret.*, R. MERLET, *Association bretonne*, 3<sup>e</sup> série, Saint-Brieuc, 1930, p. 91-93).

région de Saint-Brieuc (*Chronique Nantes*, p. 89). A noter qu'après la bataille qui eut lieu dans cette région le chroniqueur précise que les Normands qui étaient éparpillés par toute la Bretagne (« per totam Britanniae regionem dispersi ») quittèrent le pays.

Finistère : Léon et île de Batz (*Vita S. Pauli*, c. 21, *Bolland.*, I, 254); Cornouaille (Dom MORICE, *Preuves*, I, 345). En Cornouaille, on sait que les Normands détruisirent l'abbaye de Landevennec (DELISLE, *Littér. lat. et hist. du moyen âge*, Paris, 1890, p. 19).

Morbihan : Vannes (*Chronique Nantes*, p. 48, n.) ; Belle-Ile-en-Mer (*Cart. Quimperlé*, éd. Maître-Berthou, p. 131). A Groix, la fouille d'un tertre a mis à jour une sépulture scandinave à barque. L'examen détaillé de ce qui en subsistait a permis aux archéologues de conclure que les Vikings étaient venus dans l'intention de coloniser l'île (DU CHATELLIER-LE PONTOIS, *Bulletin Soc. archéol. Finist.*, XXXV, 1908, p. 137-232).

Avant d'exploiter ces données, en fonction du problème de La Guerche, il reste à savoir ce que l'on peut connaître des fortifications normandes en général, et de leur existence en Bretagne. Des fortifications normandes, on sait bien peu de choses. Elles étaient généralement en bois, et n'ont guère laissé de trace. Le nom de « Danish forts » est disséminé à travers l'Angleterre, mais il ne subsiste rien de ces forts (Ragnar KNUDSEN, dans *Viking Congress*, éd. W.D. Simpson, Aberdeen, 1954, p. 239). En Bretagne, les textes montrent qu'ils possédaient des lieux retranchés. Le Baud (*Hist. Bret.*, p. 132) note ce qui suit : « Les Normans se retrainrent ès forts qu'ils tenoient et par l'aide d'autres Normans qu'ils mandèrent quérir en Neustrie les défendirent contre les Bretons. » Ceci se passait en 931. Flodoard, s.a. 939, indique que « Brittones cum Nordmannis confligentes, victoria potiuntur et quoddam Nordmannorum castellum cepisse feruntur. » Pour la même année, Le Baud nous apprend que « ...l'an 939 les Bretons combattans contre les Normans eurent victoire et prinrent aucuns de leurs châteaux » (*Croniques et Yst. des Bretons*, éd. Calan, p. 209). D'autre part, les archéologues ont fait état ici et

là de fortifications normandes en Bretagne. En 1869-70, J. Gaultier du Mottay en a signalé une à Duretal (ou Dures-tal), com. de Hénansal, C.-du-N. (*Bull. Soc. antiq. Fra.*, 1869-70, p. 110-112). Il en a donné un rapport détaillé un peu plus tard (*Bull. Soc. ém. C.-du-N.*, 1873-1874, XI<sup>2</sup>, p. 34-42 ; voir aussi l'étude qui suit, de Clouet). Mais, en 1883, dans son *Répertoire archéol. du dép. des C.-du-N.* (Saint-Brieuc, 1883, p. 433), Gaultier du Mottay a présenté Duretal comme « un oppidum gaulois ou un refuge contre les invasions normandes ». Entre temps, Clouet avait considéré le lieu-dit Tanouedou, à Bourbriac (C.-du-N.), (*Mém. Soc. ém. C.-du-N.*, XV, 1878, p. 14), où se trouve un tumulus, comme « un tumulus danois ». Cela semble peu sérieux. Néanmoins, la partie nord du lieu-dit « Coz C'hastel » (le vieux château), à Bourbriac, s'appelle dans le pays « Liorz Norman » (Le courtil normand) : il semble donc bien que si Tanouedou n'a rien à faire avec les Danois, les Vikings aient cependant occupé là un lieu fortifié.

Quoi qu'il en soit de « Coz c'hastel », à Bourbriac, les indications relevées dans cette deuxième partie, outre qu'elles nous montrent l'importance des incursions normandes en Bretagne, permettent d'apporter une solution au problème de La Guerche.

En effet :

1. — Les Vikings, on l'a vu, avaient des fortifications en Bretagne.

2. — Si l'on reporte, sur une carte, les La Guerche de Bretagne, d'une part, et, d'autre part, les localités associées par les textes ou la tradition aux Vikings, on s'aperçoit que, dans plusieurs cas, il y a coïncidence : c'est le cas, par exemple, à Iffendic, à Gahard et à Cancale. Mais le cas le plus frappant est celui de Trans : car « La Guerche », à Broualan (commune qui touche Trans et n'a été érigée en paroisse que tardivement) ne peut être que ce « castellum Nordmannorum » que prirent les Bretons, en 939. De même, à Plélo (C.-du-N.), « La Guerche » voisine avec le lieu-dit « Les Norois ». Dans le Morbihan, Béganne, où se trouve une « Guerche », est, comme on l'a vu, un composé du

vx nor « bekk » , ruisseau. Béganne fut du reste pillée par les Normands.

On pourrait faire des observations analogues en ce qui concerne la Loire-Atlantique, où les Guerche sont nombreuses, et où la présence des Vikings est mieux connue qu'en Ille-et-Vilaine, grâce surtout à la Chronique de Nantes. De même, en dehors de Bretagne, les textes attestent la présence des Vikings dans les régions où existent des Guerche. Dans le Cher, ils ont pillé Bourges en 857, l'ont de nouveau pillé en 867 et, en 873, ont investi Massay (1). Dans l'Indre-et-Loire, La Guerche est mentionnée dans les *Rotuli Normannorum* (2). La présence des Normands dans le Maine est bien connue et a fait l'objet d'une « *Dissertation sur les invasions normandes dans le Maine* » (par De Lestaing, Le Mans, 1854). La Vendée, et particulièrement les îles (Bouin, Noirmoutiers, Yeu) ont été ravagées à plusieurs reprises par les Vikings (3). Dans l'Allier, où le château de La Guerche est aujourd'hui en ruines, leur présence est également connue (4).

3. — Géographiquement, un grand nombre des « Guerche » se trouve dans les lieux de prédilection des Vikings : proximité de la mer ou des cours d'eau, souvent même sur le cours d'un fleuve, forêts où ils pouvaient se cacher. La Guerche (Indre-et-Loire) est sur la Creuse, à 30 kilomètres de son embouchure sur la Vienne. Plusieurs des Guerche de la Vienne sont à peu de distance de la Vienne et de la Dive. En Vendée, le village de la Guierche est situé exactement à la source de la petite Maine. Dans le Maine-et-Loire, La Guerche, à Saint-Aubin de Luigné, est au confluent de la Loire et du Layon. En Loire-Atlantique, Saint-Brévin est sur la côte, Saint-Etienne-de-Montluc sur la Loire. En Ille-et-Vilaine, La Guerche-de-Bretagne est près de la Seiche, Cancale est sur la mer. Broualan

(1) Indications données par M. l'archiviste en chef du Cher.

(2) Indications données par M. l'archiviste en chef d'Indre-et-Loire.

(3) R. POUPARDIN, *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert*, Paris, 1905, p. XXXIV.

(4) A. ALLIER et CHENAVARD, *L'ancien Bourbonnais*, éd. 1934, Moulins, p. 153 ; cf. L. FANAUD, *Voies romaines et vieux chemins en Bourbonnais*, Moulins, 1960, p. 177.



est dans un pays très boisé, La Guerche-de-Bretagne également. Trélivan (C.-du-N.) l'était aussi jadis, comme l'atteste un toponyme local, Quoimur = vx *breton* Coet mur, « grand bois ».

Toutefois, l'absence de ce toponyme en Normandie est remarquable. De même, il n'y a pas de « Guerche » dans les îles, qui constituaient un lieu de prédilection pour les Vikings. L'explication en est sans doute que, dans les îles, ils se sentaient plus en sécurité ; et il en était sans doute de même en Normandie.

4. — Outre les raisons exposées dans la première partie de cet article qui empêchent de voir dans les Guerche des fortifications franques, la localisation même de ces lieux ne permet pas d'y voir des retranchements antérieurs aux Vikings. C'est en effet parce que ces derniers attaquaient dans des endroits où ils n'étaient pas attendus, et où il n'y avait nulle défense, que leurs incursions purent se poursuivre pendant plus d'un siècle et demi avec succès (voir à ce sujet E. PERROY, *Hist. générale des civilisations*, III, Paris, 1955, p. 143 ; F. LOT, *Le Pont de Pitres*, dans le *Moyen Age*, 2<sup>e</sup> s., IX, 1905 ; F. VERCAUTEREN, *Comment s'est-on défendu, au 9<sup>e</sup> s., dans l'empire franc, contre les invasions normandes ?* dans *Annales du XXX<sup>e</sup> congrès de la Fédér. archéol. et histor. de Belgique*, Bruxelles, 1936, p. 117 sq.). Si « La Guerche » avait désigné des lieux fortifiés francs, il s'ensuivrait que des défenses auraient existé justement aux lieux où se présentèrent les Vikings.

5. — Comme « La Guerche » est incontestablement un nom germanique, il n'y a, du fait de l'époque où commencent à apparaître ces toponymes dans les textes, aucune autre explication possible de ce nom.

Ces constatations sont importantes pour l'ensemble de la vaste région couverte par les « Guerche ». Mais, en Bretagne, et particulièrement en I.-et-V., l'incidence de l'occupation des Vikings a été plus sérieuse encore qu'ailleurs. C'est ce que je m'en vais montrer, en voyant successivement : 1) la question du recul du breton en Haute-Bretagne ; 2) la « mouvance » de Bretagne ; 3) l'évolution

sémantique du vx breton caer ; 4) l'origine de certains thèmes arthuriens.

On attribue quelquefois le recul du breton en Haute-Bretagne à l'occupation normande, mais la majeure partie des critiques, aujourd'hui, maintient le contraire. J. Loth, en particulier, pensait que l'invasion scandinave n'avait eu qu'une incidence très restreinte sur les destinées du breton dans la région est (*Emigr. bret.*, p. 193-4 ; *R.C.*, XXVIII, p. 379). Mais, d'une part, les routes maritimes utilisées par les immigrants bretons n'ont pas été précisées à ce jour ; et, d'autre part, les critiques en question ont minimisé l'importance des incursions normandes.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, les routes habituelles empruntées par les immigrants bretons ne joignaient pas l'ouest de la péninsule bretonne aux îles britanniques : ces routes, au nombre de deux, aboutissaient à l'est de la péninsule bretonne, à la région de Guérande, au sud, et aux embouchures du Couesnon, du Guioult et surtout de la Rance, au nord. Cette route septentrionale fera l'objet d'un article prochain (« La route Irlande-Galles-Cornwall-Guernesey-sinus britannicus »), où nous montrerons que la situation géographique de Guernesey a favorisé l'existence de cette route maritime. Guernesey, comme Jersey, faisait, à l'époque des migrations bretonnes, partie de la *Britannia*. Elles ne portaient pas leurs noms actuels. Guernesey n'a rien à voir avec le breton *gwern*, aulne, comme le croyaient J. Loth et Largillière (*RC*, XL, 1923, p. 4, n. 4 ; XLI, 1924, p. 367) : Guernesey a pour formes anciennes Greneroy, Grenere, Grenerolium (Adigard des Gautries, *A.N.*, janvier 1952, p. 30), ce qui ne permet pas d'expliquer ce nom comme l'a fait Loth. Dauzat, lui, pensait que Jersey et Guernesey étaient des noms saxons : mais on ne voit vraiment pas comment ces îles auraient pu prendre des noms saxons, au IX<sup>e</sup> siècle, puisque, avant cette époque, elles avaient des noms tout différents et non germaniques. Toujours selon Dauzat, les petites îles avoisinant Jersey et Guernesey contiendraient la finale -hou = saxon ho « éperon de terre ». Or, une charte de 1091 appelle Jethou *Keikhulm* (*Archaeologia*, LXII, p. 451) : on y reconnaît aisément le vx nor. *holmr*.

Les Ecrehous sont en 1309 « Eskerho » (Gruchy, *op. cit.*, p. 33) : le premier élément est ici le vx nor. *skër* « Klippe, Fels » (F.H.). Du reste, la toponymie de ces îles est, pour une bonne part, noroise et fort peu bretonne. Il est clair que les incursions normandes, qui ont eu pour effet de faire entrer ces îles dans l'orbite de la Normandie, ont sensiblement modifié leur situation ethnique ancienne.

Comme les Bretons l'avaient fait avant eux, les Vikings pénétrèrent en Bretagne en utilisant les cours d'eau et l'est de la péninsule se trouva en quelque sorte pris comme dans un étiau. Ce furent fatalement les régions de langue bretonne, dans l'est de la péninsule, qui furent le plus affectées par les incursions normandes. On s'explique pourquoi, par exemple, la « plebs Cornou super fluvium qui vocatur Kaer » (*Cart. Redon*, p. 45), qui se trouvait dans le N.-E. de la Bretagne, a disparu sans laisser de traces ; pourquoi des noms comme *Ceri* (Vie de s. Malo, *op. cit.*, p. 251), comme *portus Limerici*, aux environs de Dol, comme l'îlot Lisbic (F. DUINE, *Vie antique et inédite de s. Turiau*, Rennes, 1912, p. 16) ont également disparu, ainsi que divers lieux en Tre- de la région de Redon, qui sont mentionnés dans le Cartulaire de Redon. Il est typique que, dans un manuscrit de 1053, intéressant le village de Tremeheuc, près de Combourg, on lise « Ecclesia Sancti Martini quae lingua britannica dicitur Tremahou » (B.N., ms. fr. 2232, fol. 367 et Dom Morice, *Preuves*, I, col. 438).

Il est également certain qu'un plus grand nombre de Bretons qu'on ne l'a cru quitta la Bretagne, notamment pour l'Angleterre, et y demeura. A propos de l'établissement des Bretons en Lincolnshire, voici comment l'un des meilleurs médiévistes anglais, F.M. Stenton, s'exprime : « It was something more than the establishment of a few score knights and sergeants in military tenancies. It must have had the character of a genuine migration, though a migration upon a small scale » (*The first century of English feudalism, 1066-1166*, Oxford, 1932, p. 26). Dans le Yorkshire, on peut constater, à la lecture des « *Early Yorkshire charters* », éditées à Edimbourg depuis 1914, l'importance des migrations bretonnes à cette époque du

Moyen Age. Certes, parmi ces émigrants se trouvaient des gens qui suivirent Guillaume le Conquérant ; mais il est impossible de ne pas penser qu'il y avait aussi des hommes qui suivirent, ou dont les parents suivirent quelques années plus tôt le « comes » du Poher « cum ingenti multitudine Britonum » (Chr. Nantes, éd. Merlet, p. 82). Les chartes anglaises nous les montrent vivant à la manière celtique, ne voulant pas s'intégrer à la société normande.

Les indications ci-dessus concernant La Guerche et l'occupation de la Bretagne par les Vikings éclairent aussi une autre question d'intérêt historique, relativement mineure, mais qui est l'objet de discussions âpres et passionnées depuis plusieurs siècles. Il s'agit de la « mouvance » de Bretagne. En 933, d'après Flodoard, le roi Raoul donna à Guillaume-Longue-Épée « terram Britonum in ora maritima sitam » (*op. cit.*, p. 55). Qu'est-ce que cette « terra Britonum » ? Le Cotentin et l'Avranchin, anciennes possessions bretonnes, mais non la Bretagne elle-même, pensent Dom Lobineau (*Hist.*, col. 76 sq.), La Borderie (*Hist. Bret.*, II, 496-504), Durtelle de Saint-Sauveur (*Hist. Bret.*, 3<sup>e</sup> éd., I, 81) et bien d'autres. Cependant, Merlet (*MSHAB*, V, 1924, 1<sup>re</sup> p., p. 34 sq.) accuse La Borderie de partialité et déclare que c'est bien de la péninsule armoricaine qu'il s'agit, et peut-être aussi du Cotentin. Ce n'est pas là, cependant, la thèse de H. Prentout, historien de la Normandie (*Essai sur la fondation du duché de Normandie*, Paris, 1911, p. 184 sq.).

En réalité, cette « terra Britonum » est la région allant d'Alet au Couesnon. Dans l'article annoncé sur « La route Irlande... » il sera montré que toute la région allant de l'embouchure de la Rance au Couesnon était appelée « Armoricus sinus », « sinus britannicus » « baie de Bretagne ». La toponymie nous a montré dans cette région des traces sûres d'occupation normande, parmi lesquelles des noms en bel- suggérant la présence d'hommes travaillant la terre. Le vieil historien d'Argentré touchait donc à la vérité quand il estimait que *terra Britonum* désignait seulement la « portion de terre qui estoit proche et sur les

marches de la Normandie, comme Dol, le terroir d'Antrain et quelque part du Dinanais » (*Hist. Bret.*, 1588, p. 156).

Le problème de l'évolution sémantique du vx breton caer, breton mod. ker, se trouve également éclairé par cette occupation de la Bretagne. En vx breton caer, dont l'étymologie est peu claire, avait le même sens que le cornique et le gallois caer : celui de « fort ». Le village, le hameau, était appelé « tre ». Aujourd'hui, cependant, ker, en breton, désigne « le village, le hameau, la maison (au sens de « home ») ». Cette évolution, particulière au breton, n'a pu avoir lieu avant les ix-x<sup>e</sup> siècles, car caer n'a manifestement jamais, dans la partie de la Haute-Bretagne, jadis bretonnante, le sens de « maison ».

Que l'occupation normande ait été à l'origine de cette modification de sens, c'est ce que tend à montrer le Cartulaire de Montonac, récemment publié par la Société polymathique du Morbihan (Vannes, 1959, dans le *Bulletin* de 1957-58). Ce cartulaire intéresse particulièrement la région de La Roche-Bernard, située dans le Morbihan, à 37 kilomètres de Vannes, avec port sur la Vilaine. La région a été occupée par les Normands, et le nom de Bernard est celui du fils d'un chef qui s'y établit en 925 ou 930 (*Assoc. bret.*, XLV, 1933, p. 120). Antérieurement, la localité était appelée Roca ou Rupes. Or, on constate qu'en 1115-1130 apparaît un nom de lieu en Ker-, orthographié Quer (Querraol, p. 45), du type même de ceux que l'on rencontre aujourd'hui si communément en Basse-Bretagne. La « maison », à l'époque des incursions normandes, devait être protégée contre les envahisseurs. On a vu plus haut que beaucoup de Bretons quittèrent le pays. Cette évolution de caer, ker, est à mettre en parallèle avec un fait analogue de la région S.-E. de l'Angleterre. Le vieil anglais *Burgh* « fort », dont *borough* représente le nominatif, et *bury* le datif (vieil angl. *byrig*) a pris, dans la région londonienne, exposée aux invasions, le sens de « maison ». F. Stenton a récemment montré que le mot s'appliquait surtout à l'enclos qui protégeait la maison, plus qu'à la maison elle-même (F. STENTON, *Social life in early England*, dans *Historical essays*, éd. par G. Barra-

clough, Londres 1960, p. 98, n. 1, p. 188, n. 6 ; p. 192). C'est vraisemblablement ce qui s'est passé aussi en Bretagne.

Enfin, il est une question qu'il faut aussi examiner sous l'angle de l'occupation scandinave : c'est celle de la propagation des thèmes arthuriens. Elle ne peut être qu'évoquée ici. On sait que les critiques ne sont pas d'accord sur ce qui revient aux peuples celtiques et à la France dans la genèse et la transmission des thèmes arthuriens. La théorie suivante sera exposée plus en détail ultérieurement. Les Bretons, en occupant la Bretagne à partir de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, ont eu une part importante dans la genèse des romans arthuriens, et surtout la transmission de certains thèmes. En particulier, les localités popularisées par quelques-uns de ces romans sont celles qui jalonnent la route qu'ils empruntaient, par exemple le fameux Tintagel, situé sur la côte, au début de la route trans-péninsulaire du Cornwall. Occupant Jersey et Guernesey, jalons de cette route, et le *sinus britannicus*, les Scandinaves eurent connaissance de certains motifs arthuriens. De plus, en Angleterre, dans le Yorkshire en particulier, les Bretons réfugiés se retrouvèrent en contact avec les Scandinaves, à tel point que l'on y trouve un toponyme scandinave « Birkby », pour « Bretonby », « le village breton ». La « Gretirsaga », par exemple, est un reflet de ces relations entre Bretons et Scandinaves.

## CONCLUSION

Différentes preuves, empruntées à l'histoire et à la philologie, ont été apportées pour montrer que « La Guerche » n'est nullement francique, comme on le dit généralement. C'est un nom vx norois, désignant une forteresse, sans doute une petite forteresse de bois comme celles que construisaient les anciens Norvégiens.

Les incursions des Vikings ont affecté principalement

les côtes, les îles et les régions voisines des rivières. Or, la Bretagne est essentiellement un pays maritime. C'est l'est du pays qui a subi surtout les effets des attaques scandinaves, parce que les Vikings tenaient, d'une part les îles de la Manche, et, d'autre part, pendant longtemps, l'embouchure de la Loire.

Leur présence en Bretagne devait avoir des conséquences culturelles très importantes, notamment en ce qui concerne les destinées du breton. Car les Bretons ayant eux-mêmes occupé l'Armorique par voie de mer, ils se trouvaient principalement répartis dans les régions situées non loin des côtes et des rivières, qui seront plus tard ravagées par les Vikings. Enfin, il y a bien eu un exode de Bretagne, provoqué par ces incursions, et beaucoup des gens qui quittèrent le pays ne revinrent pas.

Paul QUENTEL.

A.B. : *Annales de Bretagne*, Rennes.

A.N. : *Annales de Normandie*, Caen.

B.N. : Bibliothèque nationale.

C.R.A.I. : *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*.

E.C. : *Etudes celtiques*, Paris.

F.H. : F. HOLTHAUSEN, *Vergleichendes und etym. Wört. des Altwestnordischen*, Göttingen, 1948.

M.S. : Gover. Manuscrit de Gover « The place-names of Cornwall », conservé à la Royal Institution, Truro.

M.S.H.A.B. : *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*.

R.Cl. : R. CLEASBY-GUDBRAND, *An Icelandic-English dictionary*, Oxford, 1957.

R.C. : *Revue celtique*.

R.G. : GAMILLSCHEG, *Romania germanica*, Berlin, 1934.

## ADDENDUM

## LES « GUERCHE » DE FRANCE

Fritz Askeberg et G. Souillet ont donné, dans leurs travaux sur « La Guerche » une liste de ces toponymes et leur répartition. La liste de F. Askeberg est incomplète. Celle qui est donnée ci-dessous est, avec quelques modifications précisées plus loin, la même que celle de G. Souillet. Il n'a été retenu que quelques formes anciennes.

COTES-DU-NORD. — La Guerche (Plélo, Saint-Hélène, Treli-van) ; La Guerchais (Allieux).

ILLE-ET-VILAINE. — La Guerche-de-Bretagne (Wirchia, XI<sup>e</sup> s.) ; La Guerche (Broualan, Iffendic, Gahard, Mélesse, Saint-Marc-le-Blanc, Sixt, Visseiche, Cancale) ; Les Guerches (Lanrigan) ; La Guerchette (Bain-de-Bretagne).

MORBIHAN. — La Guerche (Béganne).

LOIRE-ATLANTIQUE. — La Guerche (Brain, La Chevrotière, La Plaine, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Brévin (où le nom est Guirche au XII<sup>e</sup> si.).

MAYENNE. — La Guerche (Commer, Nuillé-sur-Vicoïn, Préaur). Un ruisseau appelé « des Guerches » forme limite entre les communes d'Evran et de Châtres. A Saint-Christophe-du-Luat existe un « Etang des Guerches ».

MAINE-ET-LOIRE. — La Guerche (Alençon, Chemillé, Montigné-sur-Moine, Neuvy-en-Mauges, Savennières, Vandelnay), La Basse-Guerche (Chaufonds-sur-Layon, où le nom est La Guirche en 1180, Charte du prieuré de Chemillé), la Haute-Guerche (Saint-Aubin-de-Luigné), la grande et la petite Guerche (Andrezé).

VENDÉE. — La Haute et la Basse Guerche (Saint-Philibert-de-Bouaine), La Guerche (Petit bourg des Herbiers), La Guierche (Vendrennes), Les Guerches (à Loge-Fougereux).

DEUX-SÈVRES. — La Guierche (Moncoutant, Saint-Amand-sur-Sèvre, où le nom est La Guierche en 1223).

INDRE-ET-LOIRE. — La Guerche (Grand-Pressigny, où le nom est Wirchia, Wirchea au XI<sup>e</sup> s.) et sept autres localités du même nom au N.-O. du département.



VIENNE. — La Guerché (Dercé, où le nom est La Guierche en 1413), (La Guerche, Scorbé-Clairvaux, Saix : La Guerche, 1316), La grande et la petite Guerche (Thuré : La Guerche, 1405), La petite Guerche (Leugny).

SARTHE. — La Guierche (Le Mans : Wirchia, 1090) ; La Guierchettes (Joué-Labbé).

CHER. — La Guerche-sur-l'Aubois (Guircia, 1036).

CREUSE. — La Grande et la Petite Guierche (Lafat).

ALLIER. — M. Chazaud (*Dict. des noms de lieux habités du dép. de l'Allier*, Moulins, 1881, p. 108) mentionne La Guierche, château. Les références plus récentes que j'ai trouvées mentionnent « La Guerche ». Le lieu se trouve dans la commune de Nassigny.

Cette liste, qui n'est probablement pas exhaustive, se différencie de celle donnée par G. Souillet en ce qui concerne : les Côtes-du-Nord (2 additions) (1) ; l'Ille-et-Vilaine (1 addition), la Mayenne (1 addition) ; la Vendée (5 additions) ; l'Allier (une mention). D'autre part, la forme relevée dans la Creuse est guierche, et non guerche. Enfin, Guercheville, en Seine-et-Marne, retenu par G. Souillet (art. cité, p. 32) qui était Guicheriovilla vers 1080, Guichervilla, 1193 (H. STEIN et J. HUBERT, *Dict. topon. de Seine-et-Marne*, Paris, 1954), est manifestement un autre toponyme.

---

(L'une d'elles, La Guerchais, est donnée avec doute. Mais l'addition d'un -ais est courante dans la toponymie de Haute-Bretagne et il est très probable que c'est là une « guerche » authentique.